

Dossier de presse — 1^{er} novembre 2016

Prix piéton 2016 : « Soulier d'Or » et « Sandale Trouée »

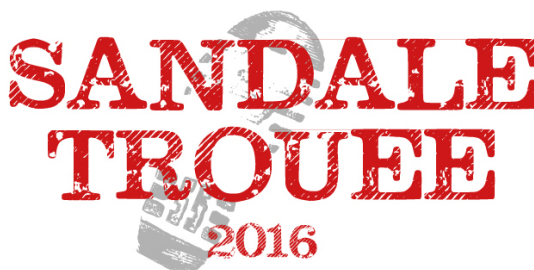
Ce mardi 1^{er} novembre, les associations actif-traffic et Pro Velo Genève ont dévoilé à la presse les lauréats de leurs prix récompensant le meilleur et le pire en terme d'aménagements pour la mobilité douce.

actif-traffic s'est chargé du volet piéton et a décerné les prix suivants :



à la Ville de Genève pour le Square Chantepoulet

**+ mention à la commune du Grand-Saconnex et à la Ville de Genève
pour le réaménagement du chemin des Coudriers**



**au Département des Transports du Canton de Genève
pour le feu piéton passage des Alpes / place Cornavin
(et plus généralement l'accès piéton à la place Cornavin)**

Vous trouverez dans ce dossier davantage d'informations sur les raisons de ces choix ainsi que les autres lieux ayant fait l'objet d'une nomination mais non retenus pour les prix.



Soulier d'or

Objectifs

Les programmes politiques officiels s'accordent tous sur le fait que la marche devrait être favorisée dans nos villes, car elle est bonne pour la santé, écologique et ne nécessite que des infrastructures bon marché. En outre, les piéton·ne·s sont souvent en ville le groupe le plus important d'usagers·ères de la route (45% de part modale en Ville de Genève). Autant de raisons de les traiter avec égard. Pourtant, dans les faits, ils sont souvent confrontés à divers obstacles qui découragent la marche. Le Prix du Soulier d'Or a pour objectif de récompenser les bonnes réalisations en matière de mobilité piétonne durant les deux dernières années (de 2014 à 2016) afin de favoriser les meilleures pratiques à l'avenir.

Procédure

actif-traffic s'est adressé aux communes de plus de 10'000 habitants pour leur demander de signaler leurs meilleures réalisations des deux dernières années. Les seules réponses sont venues de la Ville de Genève (7 propositions) et du Grand-Saconnex (2 propositions). Les membres du jury ont aussi pu soumettre des projets.

Prix du Soulier d'Or 2016 Square Chantepoulet (Ville de Genève)



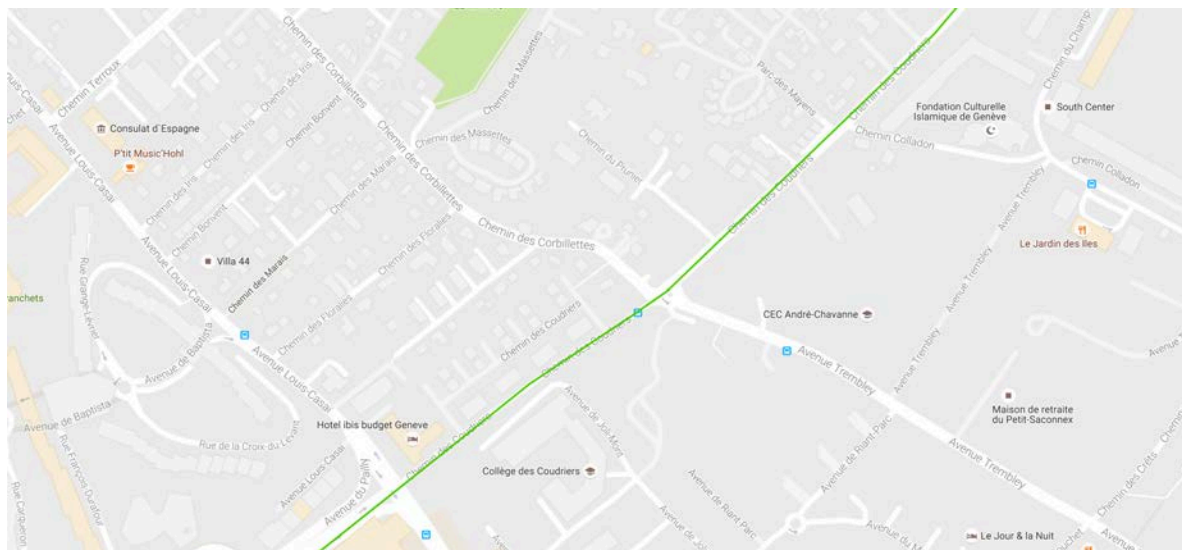
Le Soulier d'or revient à la Ville de Genève pour le **square de Chantepoulet**, certes moins spectaculaire que la nouvelle place du Rhône, car beaucoup plus discret. Mais ce square est un maillon important dans le parcours pédestre menant de la gare aux ponts de la Machine et des Bergues et de là aux rues Basses, tous des espaces piétonniers (ou presque). En outre, l'aménagement de ce square a permis de recréer une vraie place à proximité immédiate d'artères à grand trafic.

Il s'agit aussi de la transformation d'un espace public autrefois dédié au stationnement en zone de détente avec la rénovation d'un édicule et la création d'une buvette ainsi que de la mise en place de bancs et mobilier urbain pour attirer les seniors à s'y reposer et les enfants à y jouer. Les vélos peuvent circuler sur le pourtour du square. Le jury espère que l'évacuation des véhicules à moteur incitera les commerces qui avaient déserté les rez-de-chaussée à revenir pour réanimer la place, qui doit encore trouver son public et son usage quotidien, mais qui possède un vrai potentiel d'espace public convivial de qualité, à l'instar de la place Simon-Goulart, autre parking à ciel ouvert réaménagé en place piétonne.



Soulier d'Or 2016

Mention au chemin des Coudriers (Grand Saconnex – Ville de Genève)



Parmi les 12 propositions étudiées, le jury a décidé d'attribuer une mention au **chemin des Coudriers** proposé par la commune du Grand-Saconnex. Le projet a convaincu pour deux raisons : d'une part, il s'agit d'un projet conjoint à deux communes (Gd Saconnex – Ville de Genève), ce qui a plu au jury, car les réalisations s'arrêtent trop souvent à la frontière communale. D'autre part, le ce nouvel aménagement rend plus sûrs les déplacements pour les piétons et les cyclistes. Ce parcours relie en effet de nombreux équipements publics et commerciaux. Du côté pair, une allée est réservée aux mobilités piétonne et cycliste, séparée de la chaussée par un terre-plein végétalisé. Du côté impair, un trottoir a été créé ou élargi, de manière à offrir un cheminement confortable en continu. Le long du chemin, on trouve deux nouveaux passages piétons, équipés de bandes podotactiles. Un revêtement phono-absorbant a été mis en place pour améliorer le confort auditif des riverains. L'éclairage public a été amélioré avec un éclairage favorable à la mobilité douce. Et cerise sur le gâteau, la nouvelle réalisation complète la partie déjà rénovée du chemin situé entre l'avenue Louis-Casaï et l'avenue Trembley, de sorte à offrir désormais un long cheminement sécurisé.





Sandale Trouée

Objectifs

Malheureusement, les marcheurs-euses ne sont pas toujours logés à bonne enseigne et il reste du pain sur la planche pour améliorer leur situation. Citons pour exemple les chantiers forçant les piéton-ne-s à raser les palissades provisoires, les cheminements s'arrêtant soudainement et laissant les piétons chercher leur chemin, les revêtements mal entretenus qui font trébucher, les arrêts interminables devant les feux réglés pour le trafic automobile ou encore les phases de feux verts trop courts pour les personnes à mobilité réduite.

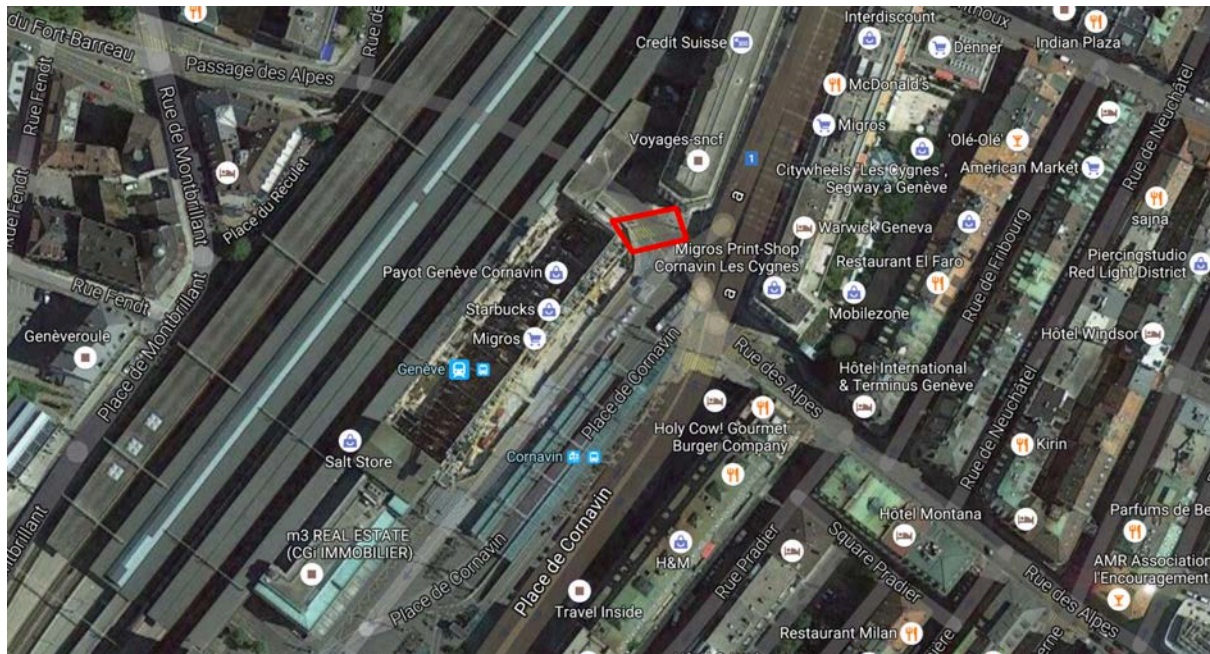
Procédure

Le jury a examiné 14 candidatures pour le Prix de la Sandale Trouée. Il a sélectionné des espaces qui correspondaient aux défauts cités ci-dessus, mais surtout dont les manques peuvent être corrigés assez facilement et à coûts réduits.

Le jury a évoqué de nombreux endroits, parfois symptomatiques de problèmes plus largement rencontrés. Ainsi, les méandres du passage souterrain du Bachet-de-Pesay ont été évoqués. Un piéton connaissant mal les lieux aurait ainsi de la peine à trouver son chemin ou son bus, surtout de nuit, s'il entend se déplacer depuis l'arrêt du tram 12 au Bachet-de-Pesay en direction des Palettes en passant sous les routes de Saint-Julien et des Communes-Réunies. Le moins qu'on puisse dire de ce passage souterrain anguleux à l'odeur insoutenable c'est qu'il est peu engageant. Certes, un réaménagement est promis avec les travaux du CEVA, mais cela n'excuse pas l'indigne situation actuelle, qui en découragera certainement plus d'un-e à recourir aux transports publics.

Sandale Trouée 2016

Accès à la Gare Cornavin : Feu piéton passage des Alpes (Département des Transports du Canton de Genève)



Le prix de la Sandale Trouée a été attribué à l'accès à la Place Cornavin par la rue de Lausanne et en particulier, au côté Jura, au feu piéton traversant le passage des Alpes pour rejoindre la place Cornavin. En effet, celui-ci est réglé en tenant uniquement compte des besoins des automobilistes et en leur attribuant trois fois plus de temps qu'aux piétons -ne-s pourtant très nombreux en cet endroit, puisqu'il s'agit du plus important pôle de transbordement des transports publics à Genève et donc d'un passage obligé. La conséquence de cette régulation défavorable est une mise en danger des piétons -ne-s qui n'attendent pas le passage au vert et s'élancent sur la chaussée pour attraper leur train. De plus, l'aire d'attente est exiguë, car elle laisse peu d'espace pour l'accès des voitures dans le parking du Crédit Suisse.



Pour le jury, la rénovation « intérieure » de la gare Cornavin terminée au printemps 2014 aurait dû s'accompagner d'une réflexion sur son accès pédestre extérieur. Si la place de Cornavin elle-même n'est pas en cause ici, cette « Sandale Trouée » est symptomatique des problèmes que rencontrent les piétons pour accéder à la gare.

Ainsi, passer des Pâquis jusqu'au quartier de Montbrillant relève du parcours du combattant : le passage des Alpes sous-voie reliant la rue des Alpes à la rue des Gares (à proximité immédiate du passage piéton qui remporte la « Sandale Trouée ») est un véritable point noir. Le trottoir de droite en montant, bien que minuscule et « illégal », est très utilisé par les piétons, à leurs risques et périls, ce qui démontre qu'il y a ici un véritable problème. (cf. photo de gauche ci-dessous)

Relevons que, dans l'autre sens, le feu pour la traversée allant de la place Cornavin à la rue des Alpes est trop court pour les personnes à mobilité réduite. En outre, les véhicules motorisés venant de la rue des Alpes ont le feu vert en même temps que les piéton-ne-s, ce qui est source de conflits. (cf. photo de droite ci-dessous)



Notons encore, à l'autre extrémité de la gare, le passage sous-voie de la rue de la Servette (qui héberge un arrêt TPG) mériterait une mention pour son caractère hostile, bruyant, pollué et malodorant.

Propositions d'améliorations pour l'accès piéton à la place de Cornavin :

- Introduire une phase verte supplémentaire pour les piéton·ne·s permettant de traverser la place de Cornavin à côté du passage sous-voie des Alpes avant que les automobilistes venant de la rue de Lausanne n'obtiennent le vert.
- Allonger la phase au vert pour la traversée de la rue de Lausanne (côté lac) et ne pas donner le vert en même temps aux véhicules tournant à droite depuis la rue des Alpes vers la rue de Lausanne.
- Supprimer une voie au trafic individuel motorisé dans le sens montant à l'intérieur du passage des Alpes sous voie, élargir considérablement le trottoir, sécuriser la piste cyclable et si possible, séparer la mobilité douce du trafic motorisé par un muret.
- Ajouter des îlots de sécurité là où ils manquent (au milieu de la traversée de la rue de Lausanne avec trois voies), se référer aux normes VSS et aux recommandations du Bureau de prévention des accidents. Règle : s'il faut traverser 2 voies, un îlot est nécessaire. (<http://bit.ly/2dXAZ8B>)
- Synchroniser les feux piétons (onde verte) autour et sur la place de Cornavin. Lors de l'arrivée du tram, arrêter le trafic motorisé afin de donner aux piétons le temps de traverser pour accéder aux bus et trams (c'est déjà le cas à Berne).

Jury

Le jury 2016 pour ces deux prix était constitué des personnes suivantes :

- Andréa von Maltitz, actif-trafiC, Initiative pour la mobilité douce
- Diana Rizzolio, ingénieure en génie rural et environnement, comité WWF Genève
- Julie Barbey Horvath, géographe, responsable adjointe de la formation du CAS Espace public et mobilités douces de la HEIG-VD
- Gérard Duc, historien, association des parents de Cayla et Maison de quartier de St-Jean, pétition pour la modification du carrefour Furet / Av. d'Aïre
- Derek Christie, collaborateur scientifique à l'EPFL, ancien vice-président de l'ATE Suisse
- Marcel Mühlestein, géographe, mobilité douce au sein de l'IMAD
- Thibault Schneeberger, actif-trafiC, Initiative pour la mobilité douce